

Jeudi 8 décembre 2005



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 27
ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M^{me} KORZENIOWSKI

(N° 204) — *Loi sur l'immunité du bon samaritain/The Good Samaritan Protection Act*

M. LAMOUREUX

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale)/The Liquor Control Amendment Act (Fetal Alcohol Spectrum Disorder Prevention)*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GERRARD

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*
(M. DEWAR)

Motion de M. GERRARD

(N° 202) — *Loi du bon samaritain/The Good Samaritan Act*
(M. SCHELLENBERG) (reporté)

Motion de M^{me} ROWAT

(N^o 201) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (droit de visite des grands-parents)/The Child and Family Services Amendment Act (Grandparent Access)*

(M. SCHELLENBERG) (reporté)

(M. GERRARD — 8 min)

PROPOSITIONS

M. DERKACH — Transferts par ambulance

6. Attendu :

qu'aujourd'hui, tout malade qui est transféré en ambulance d'un établissement de soins de santé à un autre mais qui ne revient pas à l'établissement de départ dans les 24 heures doit payer le montant total de ce transfert;

qu'il n'y a pas d'exceptions à cette politique, même pour les malades dont le transfert est directement causé par le gouvernement NPD actuel qui n'a pas réussi à recruter et à garder des médecins dans les régions rurales du Manitoba;

que le manque de médecins dans les régions rurales du Manitoba a engendré la fermeture de salles d'urgence ainsi que la dégradation des services offerts dans de nombreuses collectivités rurales;

que les fermetures ont forcé les Manitobains vivant en région rurale à être transférés à Winnipeg et à d'autres centres urbains afin de recevoir des soins de santé qui seraient normalement offerts plus près de chez eux;

que les patients doivent payer des frais importants à cause de leur transfert;

qu'il est inadmissible que le gouvernement néo-démocrate lègue le paiement des frais liés au transfert en ambulance aux malades et aux contribuables;

qu'un porte-parole de Santé Manitoba a déclaré que cette politique doit être corrigée parce qu'elle dévoile l'existence d'injustices dans le système,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le premier ministre et le ministre de la Santé à envisager d'arrêter de traiter les Manitobains vivant à l'extérieur de Winnipeg comme des citoyens de deuxième classe;

que l'Assemblée exhorte le premier ministre et le ministre de la Santé à envisager de payer les frais liés aux transferts d'établissement effectués en ambulance lorsque le docteur ordonne le transfert d'un patient afin qu'il reçoive les soins de santé nécessaires qui ne sont pas offerts localement ou qui sont seulement offerts dans les centres urbains.

PROPOSITIONS — DÉBAT

2. M^{me} STEFANSON — Maladie pulmonaire obstructive chronique
(M. MARTINDALE — 8 min — Il reste 123 minutes.)
3. M. DEWAR — Stratégie manitobaine contre le diabète
(M. CUMMINGS — 7 min — Il reste 126 minutes.)
4. M. MURRAY — Sécurité publique
(M. le ministre BJORNSON — 9 min — Il reste 136 minutes.)
5. M. CALDWELL — Énergie éolienne
(M. SCHULER — 5 min — Il reste 128 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le ministre ASHTON

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les droits d'utilisation de l'eau/The Water Rights Amendment Act*

M. le ministre SALE

(N° 21) — *Loi sur la santé publique/The Public Health Act*

M. le premier ministre DOER

(N° 22) — *Loi sur la réforme électorale/The Elections Reform Act*

M^{me} TAILLIEU

(N° 207) — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*

M^{me} ROWAT

(N° 208) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

M. MAGUIRE

(N° 209) — *Loi sur les audiologistes et les orthophonistes/The Audiologists and Speech Language Pathologists Act*

PÉTITIONS

M. LAMOUREUX
M^{me} ROWAT

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* SALE

(N° 5) — *Loi sur les hygiénistes dentaires/The Dental Hygienists Act*
(M. STEFANSON — 9 min) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SALE

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association dentaire/The Dental Association Amendment Act*
(M. DERKACH)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses/The Dangerous Goods Handling and Transportation Amendment Act*
(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 11) — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act*
(M. DERKACH) (reporté)
(M^{me} TAILLIEU — 22 min)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport/The Highways and Transportation Amendment Act*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SMITH

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

(M. LAMOUREUX)

Motion de M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N° 19) — *Loi sur le Conseil du développement agroalimentaire et rural/The Agri-Food and Rural Development Council Act*

(M. DYCK) (reporté)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des exploitations agricoles familiales et la Loi sur la propriété agricole/The Family Farm Practices Protection Amendment and Farm Lands Ownership Amendment Act*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le jeudi 8 décembre 2005, à 15 h, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport sur l'examen du Fonds de placement Crocus daté de mai 2005.

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 9 décembre 2005, de 9 h 30 à midi, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport sur l'enquête concernant le centre d'apprentissage pour adultes The Program de la division scolaire Morris-Macdonald n° 19, daté du mois de septembre 2001.

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le jeudi 2 février 2006, de 19 à 22 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les comptes publics (volumes) en suspens.